

## RÉSOLUTION DU CED

# Résistance aux antimicrobiens

## Mise à jour 2018

NOVEMBRE 2018

Traduit de l'anglais

## I - INTRODUCTION

Le Council of European Dentists (CED) est une association européenne sans but lucratif qui représente plus de 340 000 praticiens de l'art dentaire en Europe. Fondée en 1961, elle rassemble aujourd'hui 32 associations dentaires nationales de 30 pays européens.

La résistance aux antimicrobiens est un phénomène mondial de plus en plus menaçant qui met en danger la prévention et le traitement d'un grand nombre d'infections chez l'homme et l'animal. Le principal chercheur dans ce domaine, Jim O'Neill, estime qu'elle provoquera 10 millions de décès d'ici 2050 si elle n'est pas jugulée et que de nouveaux antibiotiques ne sont pas proposés. Rien que dans l'Union européenne, la résistance aux antimicrobiens est à l'origine de 25 000 décès et d'une perte de 1,5 milliard d'euros chaque année.<sup>1</sup>

Les principaux acteurs mondiaux comme l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Union européenne (UE) et la plupart des gouvernements nationaux ont reconnu les conséquences potentiellement désastreuses de la résistance aux antimicrobiens, qui est devenue une priorité politique. À la suite du Plan d'action 2015 de l'OMS<sup>2</sup>, l'UE a publié son deuxième Plan d'action pour combattre la résistance aux antimicrobiens<sup>3</sup> en 2017 en vue d'établir une approche permettant à l'UE d'augmenter ses activités visant à en minimiser la propagation et à mieux soutenir les états membres dans leur lutte contre ce phénomène. L'UE doit donc devenir le lieu des meilleures pratiques, la recherche, le développement et l'innovation doivent être encouragés et l'UE souhaite investir davantage d'efforts en vue de déterminer le programme mondial sur la résistance aux antimicrobiens.

## II - ANTIBIOTIQUES ET DENTISTERIE

Il est encore prêté relativement peu d'attention à l'utilisation des antibiotiques en dentisterie, bien que ces derniers représentent la grande majorité des médicaments prescrits en médecine dentaire. En comparaison, les analgésiques, les agents antifongiques et antiviraux n'en constituent qu'une faible proportion. L'utilisation généralisée des antibiotiques dans les soins de santé primaires, y compris en dentisterie, est considérée comme l'un des principaux facteurs de la résistance aux antimicrobiens.

Une grave conséquence de la résistance aux antimicrobiens dans les soins de santé généraux est qu'il est impossible, de plus en plus, de traiter certaines infections. En effet, même les infections et maladies courantes pourraient bientôt devenir impossibles à prévenir ou à traiter. Le CED reconnaît que la dentisterie a son propre rôle à jouer dans la prévention de la perte d'agents antibiotiques efficaces dans le traitement des infections chez l'homme. Il est dès lors essentiel, en termes de santé publique et de santé bucco-dentaire, que les chirurgiens-dentistes ne prescrivent d'antibiotiques que lorsque leur utilisation est nécessaire et appropriée. Les cliniciens qui réfléchissent à leurs habitudes de prescription et les modifient judicieusement peuvent faire une vraie différence en matière d'apparition et de développement de souches bactériennes résistantes. Le CED sait que de nombreux pays de l'UE disposent maintenant de lignes directrices concernant l'utilisation des antibiotiques dans les soins de

---

<sup>1</sup> [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-17-1762\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-17-1762_fr.htm)

<sup>2</sup> <http://www.who.int/antimicrobial-resistance/publications/global-action-plan/en/>

<sup>3</sup> [https://ec.europa.eu/health/amr/sites/amr/files/amr\\_action\\_plan\\_2017\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/health/amr/sites/amr/files/amr_action_plan_2017_en.pdf)

santé chez l'homme et certains pays publient même spécifiquement des orientations relatives à l'utilisation d'antibiotiques en dentisterie.

### III – GESTION DES ANTIMICROBIENS

La gestion des antimicrobiens (AMS - Antimicrobial Stewardship) est une approche organisationnelle ou à l'échelle du système des soins de santé visant à promouvoir et à surveiller l'utilisation judicieuse de médicaments antimicrobiens pour préserver leur efficacité future. La profession dentaire peut s'engager dans des actions de gestion des antimicrobiens aux niveaux individuels et organisationnels. Plusieurs exemples d'audits et d'évaluations ont été publiés qui jouent un rôle important dans la sensibilisation aux directives fondées sur l'expérience déjà publiées et contribuent à encourager une prescription appropriée des antibiotiques.

Le CED estime qu'il est important de prendre position sur ce thème aux niveaux international, européen et national et a entrepris une série d'actions visant à attirer l'attention sur le sujet et à promouvoir la gestion des antimicrobiens dans l'agenda politique. Par exemple, le CED continue de participer à la Journée européenne de sensibilisation aux antibiotiques organisée par l'Agence sanitaire de surveillance européenne (ECDC) et contribue au forum des parties prenantes de l'Action commune sur la résistance aux antimicrobiens et les infections associées aux soins de santé (EU-JAMRAI).

### IV - DÉCLARATIONS DU CED

1. Les chirurgiens-dentistes se joignent aux médecins et aux vétérinaires pour reconnaître qu'ils doivent à présent prendre conscience des implications de l'utilisation inappropriée des antibiotiques dans les soins de santé ;
2. Une prescription responsable dans toutes les disciplines des soins de santé signifie qu'il pourrait être possible de préserver l'utilité des antibiotiques pour les situations cliniques dans lesquelles ils sont véritablement nécessaires ;
3. Lorsque la prescription d'antibiotiques est indiquée, le choix des antibiotiques et des posologies doit être optimisé de manière à assurer un traitement ciblé et efficace contribuant à éviter le développement de nouvelles souches résistantes ;
4. La profession dentaire doit tout faire pour éviter la transmission croisée de bactéries résistantes dans les soins de santé bucco-dentaire par des mesures de prévention et de contrôle des infections (PCI) efficaces ;
5. La profession dentaire a un rôle à jouer dans la sensibilisation du public à la gestion efficace des antimicrobiens et à l'importance de limiter l'utilisation des antibiotiques aux cas d'infection sévère où ils sont nécessaires ;
6. La réduction du nombre de prescriptions constituera un défi pour la profession dentaire, mais n'en est pas moins un défi qu'il est important d'essayer de relever ;
7. Les antibiotiques ne peuvent pas être achetés par des personnes non réglementées via l'Internet ;

8. Les chirurgiens-dentistes appuient l'amélioration des connaissances et de la compréhension de la résistance aux antimicrobiens par l'amélioration des informations, des renseignements et des données ;
9. Le partage des meilleures pratiques dans les actions de gestion des antimicrobiens entre les organisations membres du CED est encouragé et facilité.
10. Les chirurgiens-dentistes encouragent les investissements en recherche et développement de nouveaux médicaments et dispositifs médicaux et en moyens permettant leur commercialisation rapide.

**\*\*\***

**Adopté par l'Assemblée Générale du CED le 16 novembre 2018**